

Savoir construire un business plan réaliste et convaincant pour démontrer le faisabilité, la stratégie, la cohérence ainsi que la rentabilité de votre projet.

Public cible

Cette formation s'adresse à toute personne débutant une démarche de réflexion d'une idée ou d'un prototype ou créant une société.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

Evaluation des connaissances

L'évaluation sera assurée tout au long de la formation par des exercices d'application sur les thèmes abordés.

PROGRAMME

Le business plan

- > Définition
- > Usages et objectifs
- > Prérequis
- > Conseils pour la rédaction
- > Déclinaison en pitch et executiv summary

Le contenu

- > Eléments incontournables
- > Conseils pour la rédaction
- > Retroplanning



+ info :

- > Cette formation est dispensée par Franck Duhamel et Thomas Charbonnier de CAPEC, cabinet d'experts comptables.
- > Le service formation est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives et réaliser un devis.
- > Retrouvez le catalogue complet et les fiches programmes sur : www.nicephorecite.com

Business plan

Connaître les étapes clés pour convaincre les investisseurs

DURÉE

1 jour soit 7 heures

DATES

Nous consulter
9h-12h / 13h30-17h30

EFFECTIFS

8 personnes

TARIFS

390€ net de taxes/ personne

LIEU

Nicéphore Cité
34 quai Saint Cosme
71 100 Chalons-sur-Saône

RENSEIGNEMENTS

Service formation
03 85 42 06 62
formation@nicephorecite.com
N° de déclaration d'existence
26710188171
N° de SIRET :
479 024 465 000 11